



Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale

Service départemental de la Jeunesse, de l'engagement et des sports
CS 81816 - 73018 CHAMBERY Cédex
04 79 69 16 36
ce.dsden73-acm@ac-grenoble.fr

Béatrice Lequien : 04 79 69 16 36 / 07 88 11 98 68

CLASSES ET SEJOURS DU VAL D'ARLY
Villa Jeanne d'Arc
2053 Route du Col des Aravis
73590 LA GIETTAZ

Récépissé de déclaration n° 731230001 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : VILLA JEANNE D'ARC

Exploitant

Identité : CLASSES ET SEJOURS DU VAL D'ARLY

Implantation

2053 Route du col des Aravis

73590

LA GIETTAZ

Tél :

07.61.60.19.47

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 155

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans : 09 octobre
2019

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4

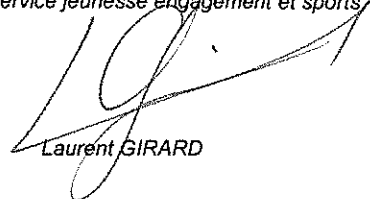
Date dernière visite commission sécurité : 14/04/2022

Date arrêté municipal d'ouverture :

Remarques éventuelles : annule et remplace le précédent

Fait le 19 avril 2022 à CHAMBERY

Pour le directeur académique,
Le chef du service jeunesse engagement et sports



Laurent GIRARD

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.